l'union

Ogooué-Ivindo//District de Mvadhy/Œuvre de bienfaisance

Le Comptoir gabonais de collecte de l'or fait don de médicaments au dispensaire de Mayibouth



La photo de famille au terme de la cérémonie.

Synthèse F.S.L.

Libreville/Gabon

Filiale de la Société équatoriale des mines (Sem), l'entreprise a remis cette dotation le dimanche 28 juin dernier dans cette localité située à 110 kilomètres de Makokou.

PRES de 500 médicaments et du matériel médical viennent d'être mis à la disposition des habitants de la localité de Mayibouth située dans le département de l'Ivindo (Ogooué-Ivindo), à 110 kilomètres de Makokou, par le Comptoir gabonais de

collecte de l'or (CGCO), filiale de la Société équatoriale des mines (Sem). Cette dotation a été remise, le dimanche 28 juin dernier, en présence des forces vives de la localité et de la province ogivine, notamment la présidente du conseil départemental de l'Ivindo, Jacqueline Oye-Nto, et le sous-préfet du district de Mvadhy, Michel Mangadi Boussougou.

Ce don offert au dispensaire de Mayibouth se présente comme un appui pour venir en aide aux populations de cette localité dans la lutte contre un certain nombre de maladies telles que le paludisme, la toux, la grippe, la fièvre ou les diarrhées.

Il fait suite à une série de mis-

sions effectuées à Mayibouth par des agents du CGCO. En effet, depuis février 2013, le CGCO, à travers son comptoir de Makokou, opère dans cette zone en collectant de l'or auprès des orpailleurs installés avec leurs familles à Mayibouth dont la population est d'environ 500 habitants.

Le sous-préfet du district de Mvadhy, Michel Mangadi Boussougou, a relevé que ce don arrive à point nommé, dans la mesure où il permettra de répondre aux besoins des populations locales qui manquent de médicaments. Aussi s'est-il réjoui de la promesse tenue par la Sem qui s'était engagée, en début d'année, à doter les populations de Mayibouth en médi-

caments.

Par ailleurs, le sous-préfet a sollicité auprès de son directeur général, Fabrice Nze-Bekale, une dotation qui s'étendrait aux villages avoisinants qui totalisent, eux, 1 800 individus.

Ce don aux populations de Mayibouth s'inscrit dans le cadre de la politique de Responsabilité sociétale (RSE) du CGCO adoptée tout récemment par sa direction. Elle a été élaborée avec le

soutien de la direction générale de l'environnement et celle des droits de l'Homme, et formule ainsi les engagements de la société d'être un acteur du développement durable au Gabon. Elle met l'accent sur les volets de la

sécurité environnementale et sanitaire pour contribuer activement à l'amélioration des conditions de vie des populations demeurant dans les zones où le CGCO opère. "En tant que société d'Etat, nous avons le devoir d'inscrire nos actions dans le dessein du Pacte social pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. La commercialisation de l'or collectée à Mavibouth au cours des derniers mois nous a permis de lancer cette initiative pour le bénéfice des populations du village", a déclaré le directeur général de la Sem et responsable du CGCO.

Créé en 2012 et opérationnel depuis janvier 2013, le CGCO

met en œuvre la mission d'organisation de la collecte de l'or et de commercialisation des métaux précieux au Gabon, qui a été confiée à sa maison-mère, la Sem, conformément au Plan stratégique Gabon Emergent (PSGE). Ainsi, depuis le lancement de ses activités, le CGCO a collecté plus de 100 kg d'or brut qu'il a transformés en lingots pour les revendre prioritairement à la Caisse des dépôts et consignations (CDC) qui est, elle, chargée de constituer les réserves d'or pour le compte de l'Etat.

Outre Makokou, le CGCO a ouvert des comptoirs de collecte de l'or à Ndjolé, Okondja, Lastourville, Mitzic et Mouila.



e don de médicaments remis ici au dispensaire de Mayiboutt par le responsable du CGCO, Fabrice Nze-Bekale

Ngounié/Département de la Louétsi-Wano/ Lébamba/Session budgétaire du Conseil municipal

Le budget 2015 en baisse



Le président du Conseil municipal de Lébamba, Omer Moukoko Lepinda (C), dirigeant les travaux...

F.M.MOMBO

Lébamba/Gabon

Il a été arrêté à la somme de 141 481 338 francs. Par rapport à celui de l'exercice écoulé, le budget 2015 accuse une baisse d'environ 28 000 000 de nos francs. DANS l'attente de la tenue prochaine de l'élection sénatoriale partielle dans leur localité, les dix-neuf conseillers municipaux de la commune de Lébamba se sont réunis, dernièrement, dans les locaux de la mairie, autour du premier responsable des lieux, Omer Moukoko Lepinda, sous la supervision du préfet du dé-

partement de la Louetsi-Wano, Yves Yassima, aux fins d'examiner le budget de leur institution. Lequel, à l'unanimité des participants, a été arrêté à la somme de 141 481 338 francs. Soit une baisse d'environ 28 000 000 de francs par rapport à celui de l'exercice écoulé.

Dès l'entame, certains conseillers ont émis des réserves quant à l'adoption du



... en présence de l'ensemble des conseillers municipaux.

Dont vue partielle.

budget de l'exercice en cours, et l'examen des comptes administratifs de l'exercice écoulé. Au bout de plusieurs minutes de discussion, les conseillers Guy Amour Moutouki, Vincent Moulengui Boukossou et Flavien Nzengui Nzoundou ont pu ramener la sérénité au sein du collège, et permettre la poursuite de leurs

De fait, au regard de la baisse substantielle du budget de l'institution locale, le président de séance a exhorté l'ensemble des conseillers à faire preuve d'imagination, en mettant sur pied des mécanismes novateurs susceptibles d'augmenter les recettes propres de la mairie de Lébamba. Tout ceci, a-t-il précisé, dans l'optique de

satisfaire les attentes des populations. Lesquelles, selon lui, s'articulent autour de la construction des infrastructures sanitaires, des logements, de la lutte contre le chômage, etc.

Avant de clore les débats, il a appelé, de tous ses vœux, à l'adoption des décrets d'application de la loi 15/96 relative à la décentralisation.